

L'Emblème du Jour

INFORMATIONS, ANALYSES, INVESTIGATIONS ET PUBLICITÉS

EMAIL : leemblemedujour@gmail.com - TÉL : +229 0195534395

N° 661 DU 12 OCTOBRE 2026

CRUE DU FLEUVE OUÉMÉ À ADJOHOUN

P. 03

INONDATIONS À ADJOHOUN : GANGBAN, TOGBOTA, DANNOU ET GOGBO SOUS LA MENACE DES EAUX

Des habitations encerclées, des terres agricoles submergées et des activités paralysées. Dans la vallée de l'Ouémé, la montée des eaux plonge plusieurs localités de la commune d'Adjohoun dans une situation préoccupante. À l'EPP Dannou, qui accueille 468 élèves, l'interruption des cours suscite de vives inquiétudes. Face à cette épreuve, les populations appellent les autorités à une intervention urgente.



DIALOGUE SOCIAL À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

P. 02



Djogbénou poursuit les échanges avec les responsables syndicaux

COMMUNICATION DIGITALE AU BÉNIN

P. 05

Serge Nonvignon sacré Top 1 des profils LinkedIn au Bénin en 2026



OBSÈQUES DE LA FEUE AYIMINASSO ELISABETH ÉPOUSE AGBODO

P. 07



La famille exprime sa profonde gratitude

École Supérieure (ES)-LA PRATIQUE

L'université de l'entrepreneur

AGRONOMIE

- Sciences et Techniques de Production Végétale
- Production et Gestion des Ressources Animales
- Gestion des Exploitations Agricoles

GÉNIE CIVIL

- Bâtiment Travaux Publics & Béton armé
- Topographie & Dessinateur, Projecteur Bâtiment
- Assainissement & Voies Réseaux Divers

Forme aujourd'hui l'entrepreneur de demain !

“ A l'École Supérieure la Pratique, les compétences se construisent par l'action. ”

Infoline : (+229) 01 56 90 00 00 / 01 29 80 40 40 | WhatsApp : 01 63 63 04 04 | Mail : eslapratique2026@gmail.com

Nous sommes à Zogbodomey, non loin de l'usine de Fludor !

DIALOGUE SOCIAL À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Joseph Djogbénou poursuit les échanges avec les responsables syndicaux



Le président de l'Assemblée nationale a reçu, jeudi 8 octobre 2026, au Palais des Gouverneurs à Porto-Novo, une délégation de responsables syndicaux. Au cœur des discussions : le renforcement de la collaboration entre le Parlement et les organisations de travailleurs pour une meilleure prise en compte des préoccupations sociales dans l'élaboration des lois.

Le dialogue se poursuit entre l'Assemblée nationale et les organisations syndicales du Bénin. Le jeudi 8 octobre 2026, le président de l'institution parlementaire, Joseph Fifamin Djogbénou, a accordé une audience aux responsables de la Confédération des syndicats autonomes du Bénin (CSA-Bénin), de la Confédération générale des travailleurs du Bénin (CGTB) et de l'Union nationale des syndicats des travailleurs du Bénin (UNSTB).

Cette rencontre, qui constitue la troisième entre les deux parties en moins de six mois, s'inscrit dans une dynamique de concertation autour des enjeux du monde du travail. Elle a notamment permis aux participants de poursuivre les discussions sur les perspectives du dialogue social et les mécanismes susceptibles de consolider les relations entre le Parlement et les organisations syndicales.

Les préoccupations des travailleurs au cœur des échanges

Pour les responsables syndicaux, l'enjeu est de parvenir à une collaboration plus étroite avec l'institution parlementaire, notamment dans le processus d'élaboration et d'adoption des lois susceptibles d'avoir des répercussions sur les conditions de vie et de travail des salariés.

Les échanges ont ainsi porté sur la nécessité de mettre en place des cadres de concertation réguliers entre les députés et les organisations syndicales. L'objectif est de permettre aux représentants des travailleurs de faire entendre leurs préoccupations et de contribuer, par leurs propositions, à l'amélioration des textes législatifs qui concernent directement le monde du travail.

À travers cette démarche, les syndicats entendent favoriser une meilleure prise en compte des attentes des travailleurs dans l'action parlementaire, tout en consolidant les bases d'un dialogue constructif avec les institutions de la République.

L'UNSTB salue une ouverture au dialogue

À l'issue de l'audience, Appolinaire Afféwé, secrétaire général de l'UNSTB et porte-parole de la délégation, a souligné la disponibilité du président de l'Assemblée nationale à écouter les préoccupations exprimées par les organisations syndicales.

Il a rappelé que Joseph Djogbénou avait déjà reçu les responsables syndicaux peu après son élection, avant même son investiture. Cette première rencontre avait permis d'identifier plusieurs sujets d'intérêt commun, avec la perspective de les approfondir après son installation officielle.

Selon le porte-parole, les discussions du 8 octobre ont permis de préciser les contours de la collaboration souhaitée entre les organisations syndicales et l'Assemblée nationale. Il a également mis l'accent sur l'importance de disposer de mécanismes d'échanges permanents afin que les aspirations du monde du travail puissent être prises en considération au cours de la mandature parlementaire.

Vers une concertation plus structurée

La répétition de ces rencontres témoigne de la volonté affichée par les deux parties de maintenir un cadre de dialogue autour des questions sociales. Pour les syndicats, le Parlement occupe une place importante dans la défense des intérêts des travailleurs, en raison de son rôle dans l'élaboration et l'adoption des lois.

Les responsables syndicaux souhaitent donc que cette dynamique débouche sur des dispositifs concrets de concertation et de contribution aux travaux législatifs. Une telle démarche pourrait permettre de mieux articuler les préoccupations professionnelles et sociales avec les décisions prises au niveau parlementaire.

Au terme de cette troisième audience en moins de six mois, les organisations syndicales retiennent, selon leur porte-parole, des échanges qui les confortent dans leur volonté de poursuivre le dialogue avec l'institution parlementaire.

Reste désormais à traduire cette volonté de collaboration en mécanismes durables, capables de favoriser une prise en compte effective des attentes des travailleurs dans les textes de loi et de contribuer au renforcement du dialogue social au Bénin.

Emeric Joël ALLAGBE

MEDIAS AU BENIN

Votre site d'informations en ligne

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel «www.lemblemedujour.com»

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lemblemedujour.bj, faites comme chez vous.

www.lemblemedujour.bj
www.lemblemedujour.com

L'Emblème du Jour

INFORMATIONS, ANALYSES, INVESTIGATIONS ET PUBLICITÉS

Email : lemblemedujour@gmail.com
Tél : +229 0195534395

ISBN : 978-99982-1-737-9 DEPOT LEGALE N° 15577
N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

PORTO-NOVO (République du Bénin)

EMAIL : lemblemedujour@gmail.com

TELEPHONE : +229 01 98 90 46 40

PRODUCTION

**ETS EMERIC PRODUCTION
(RCCM RB/PNO/09A848)**

DIRECTEUR DE PUBLICATION

**Eméric Joel ALLAGBE
+229 01 97 90 46 40 / 01 98 90 46 40**

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

**Fernandez Cyrus Benicio SOWANOU
+229 01 97 74 01 02**

RÉDACTION

**Emeric Joël ALLAGBE (Journaliste)
Fernandez Cyrus SOWANOU (Journaliste)
James Meryl ALLAGBE (Journaliste)
Marie Estelle AKANNI (Journaliste)
Aimé HOUENOU (Journaliste)**

MONTAGE ET GRAPHISME

**Mayass M. NOUMON
+229 01 96 13 84 84**

CRUE DU FLEUVE OUÉMÉ À ADJOHOUN

Inondations à Adjohoun : Gangban, Togbota, Dannou et Gogbo sous la menace des eaux

Des habitations encerclées, des terres agricoles submergées et des activités paralysées. Dans la vallée de l’Ouémé, la montée des eaux plonge plusieurs localités de la commune d’Adjohoun dans une situation préoccupante. À l’EPP Dannou, qui accueille 468 élèves, l’interruption des cours suscite de vives inquiétudes. Face à cette épreuve, les populations appellent les autorités à une intervention urgente.

La montée des eaux du fleuve Ouémé continue de perturber le quotidien des habitants de plusieurs localités de la commune d’Adjohoun, dans le département de l’Ouémé. À Gangban, Togbota, Dannou et Gogbo, les conséquences de la crue se font lourdement ressentir. Des habitations sont encerclées par les eaux, des terres agricoles sont inondées et de nombreuses activités génératrices de revenus tournent au ralenti, voire sont complètement à l’arrêt.

Pour les populations riveraines, cette situation représente une menace pour les moyens de subsistance, la sécurité des familles et la poursuite des activités essentielles. Face à l’ampleur des difficultés, les appels à l’aide se multiplient, avec un message clair adressé aux autorités : agir rapidement pour soulager les communautés sinistrées.

Des villages confrontés à la montée des eaux

À mesure que le fleuve sort de son lit, les conditions de vie deviennent de plus en plus difficiles dans les localités touchées. Les eaux envahissent les espaces de vie, compromettent l’accès à certaines habitations et recouvrent des superficies agricoles dont

dépendent de nombreuses familles.

Derrière cette situation se trouvent des ménages confrontés à la perspective de pertes importantes. Pour les producteurs, les cultures submergées représentent parfois plusieurs mois de travail menacés. Pour les autres habitants, la crue fait planer des incertitudes sur les déplacements, l’approvisionnement et la continuité des activités quotidiennes.

Dans cette partie de la vallée de l’Ouémé, où les populations sont habituées aux variations saisonnières du fleuve, la persistance des inondations met une nouvelle fois à l’épreuve les capacités d’adaptation des communautés.

Les activités économiques et sociales au ralenti

Les conséquences de la crue ne se limitent pas aux habitations et aux exploitations agricoles. Les commerces, les ateliers et plusieurs lieux de rassemblement communautaire subissent également les effets de la montée des eaux.

La réduction des déplacements et les difficultés d’accès à certains espaces affectent les échanges commerciaux et les activités artisanales. Cette situation fragilise davantage les ménages dont les revenus dépendent du travail quotidien et des récoltes.

Au-delà des pertes matérielles, les inondations soulèvent également des préoccupations en matière de sécurité, d’hygiène et d’accès aux services sociaux de base. Une assistance adaptée aux besoins des popula-

tions devient donc essentielle pour limiter les conséquences de cette situation.

EPP Dannou : 468 élèves privés de cours

L’éducation figure parmi les secteurs directement affectés par cette montée des eaux. À l’École primaire publique (EPP) de Dannou, dans l’arrondissement de Gangban, la situation est particulièrement préoccupante. L’établissement compte 468 élèves, dont la scolarité est perturbée par les inondations et l’interruption des cours.

Pour les responsables de l’école, l’urgence est de préserver les acquis scolaires des enfants et de réunir les conditions nécessaires à une reprise des enseignements dans un environnement sécurisé.

Le directeur de l’établissement lance ainsi un appel pressant aux autorités afin que des mesures soient prises en faveur de l’école et de ses apprenants. L’enjeu est d’éviter que les conséquences de la crue ne compromettent durablement l’année scolaire de centaines d’enfants.

Cette situation rappelle la vulnérabilité des infrastructures éducatives situées dans les zones exposées aux inondations et la nécessité de prévoir des dispositifs permettant d’assurer la continuité pédagogique en période de crise.

Les populations attendent une réponse urgente

Dans les localités touchées, les attentes sont nombreuses. Les habitants souhaitent bénéficier d’une assistance d’urgence, d’un ac-

compagnement pour les familles les plus affectées et de mesures destinées à limiter les pertes agricoles et économiques.

La reprise des cours à l’EPP Dannou constitue également une priorité, au même titre que la sécurisation des déplacements et la protection des personnes exposées aux eaux.

Les regards se tournent notamment vers la mairie d’Adjohoun, dirigée par Félicien Hounkanrin, ainsi que vers les autorités départementales et nationales, appelées à évaluer les besoins sur le terrain et à coordonner une réponse appropriée.

Au-delà des secours immédiats, cette nouvelle crue remet au premier plan la question de la prévention des inondations dans la vallée de l’Ouémé. Le renforcement des dispositifs d’alerte, l’amélioration de la protection des infrastructures sensibles et l’accompagnement des communautés vulnérables demeurent des enjeux majeurs.

Pour les habitants de Gangban, Togbota, Dannou et Gogbo, l’attente est désormais celle d’actions concrètes. Car derrière les eaux qui envahissent les villages, ce sont des familles, des récoltes, des activités et l’avenir scolaire de centaines d’enfants qui sont en jeu.

À Adjohoun, le cri d’alarme des populations est sans équivoque : elles ont besoin d’une solidarité effective pour faire face à la crue et retrouver, au plus vite, des conditions de vie dignes et sécurisées.

Emeric Joël ALLAGBE





ELONA HOUSE



SALLES DE FÊTES ET DE CONFÉRENCES

À la recherche d'un lieu d'exception pour votre prochain événement ?
Mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque professionnel
ou simple moment en famille... notre espace vous ouvre ses portes
pour toutes vos célébrations, au cœur d'un cadre naturel préservé.



ASSISTANCE
TECHNIQUE
PRO



GRANDE
CAPACITÉ
MODULABLE



SALLES
CLIMATISÉES



GROUPE
ELECTROGÈNE
DISPONIBLE



Djassin Hounvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

COMMUNICATION DIGITALE AU BÉNIN

Serge Nonvignon sacré Top 1 des profils LinkedIn au Bénin en 2026

Après ses distinctions obtenues en 2024 et 2025, Serge Nonvignon décroche une nouvelle reconnaissance sur LinkedIn. Une consécration qui vient souligner la continuité de sa présence sur ce réseau professionnel et son rayonnement dans l'univers numérique béninois.

Serge Nonvignon s'illustre une nouvelle fois dans l'écosystème numérique béninois. Il est distingué Top 1 des profils LinkedIn au Bénin pour l'année 2026, selon les informations rapportées par Africaho. Cette nouvelle reconnaissance s'inscrit dans la continuité de celles obtenues en 2024 et en 2025.

Cette succession de distinctions met en lumière le parcours d'un professionnel dont la présence sur LinkedIn retient l'attention. Devenu un espace incontournable pour les échanges professionnels, le partage d'expériences et la valorisation des compétences, ce réseau social occupe désormais une place importante

dans les stratégies de visibilité des acteurs de différents secteurs.

Pour Serge Nonvignon, cette nouvelle distinction représente une occasion supplémentaire de consolider sa visibilité et de poursuivre ses activités sur une plateforme où les professionnels peuvent partager leurs idées, développer leur réseau et faire connaître leurs initiatives.

Au-delà du parcours individuel du lauréat, cette reconnaissance rappelle l'importance croissante de la communication numérique dans le développement de l'image professionnelle au Bénin. La maîtrise des outils digitaux, la qualité des contenus partagés et la régularité des interactions constituent, pour de nombreux acteurs, des leviers de positionnement dans un environnement de plus en plus connecté.

Avec cette distinction de 2026, après celles de 2024 et 2025, Serge Nonvignon



inscrit ainsi une nouvelle étape dans son parcours sur LinkedIn. Une reconnaissance qui met également en évidence la place grandissante des plateformes nu-

mériques dans la valorisation des talents et des compétences au Bénin.

Emeric Joël ALLAGBE

ÉCHANGEUR DE VÊDOKO

Le Japon renforce son appui au Bénin avec un don de 10,8 milliards FCFA



La deuxième phase du projet de construction de l'échangeur du carrefour Vêdoko, à Cotonou, bénéficie d'un nouveau financement japonais. Un appui important pour la réalisation de cette infrastructure routière stratégique, appelée à contribuer à l'amélioration de la circulation et à la modernisation du réseau urbain.

Le Bénin et le Japon consolident leur partenariat autour du développement des infrastructures routières. Le vendredi 9 octobre 2026, les deux pays ont franchi une nouvelle étape dans la mise en œuvre du projet de construction de l'échangeur du carrefour Vê-

doko, à Cotonou, avec la signature des documents relatifs à un don de 10,8 milliards de FCFA destiné à financer la deuxième phase des travaux.

La cérémonie de signature de l'échange de notes et de l'accord de don s'est déroulée en présence des représentants des deux parties. Le Bénin était représenté par le ministre délégué auprès du ministre de l'Économie et des Finances, chargé de la Mobilisation des ressources extérieures et de la Gestion de la dette, Oscar Hugues Lokossou. La partie japonaise était conduite par l'ambassa-

teur du Japon près le Bénin, Hideki Uezono, accompagné du représentant résident de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA), Kazunao Shibata.

Le ministre du Cadre de vie et des Transports, chargé du Développement durable, Georges Alé, a également pris part à cette cérémonie, témoignant de l'importance accordée à ce projet dans la politique de modernisation des infrastructures de transport.

Un projet stratégique pour la mobilité urbaine

Situé à un carrefour névralgique de Cotonou, l'échangeur de Vêdoko constitue un aménagement majeur pour la fluidification du trafic routier. La réalisation de cette infrastructure vise à améliorer les conditions de circulation dans une zone caractérisée par une importante concentration de véhicules et des mouvements quotidiens de personnes et de marchandises.

À travers ce nouveau financement, le Japon réaffirme son engagement aux côtés du Bénin dans la réalisation d'infrastructures susceptibles de soutenir le développement économique et d'améliorer le cadre de vie des po-

pulations. L'intervention de la JICA illustre également la continuité de la coopération technique et financière entre les deux pays.

Un partenariat au service du développement

L'octroi de ce don de 10,8 milliards de FCFA représente un apport supplémentaire pour la poursuite du projet. Il traduit la volonté des autorités béninoises de mobiliser des ressources extérieures afin d'accompagner les investissements structurants, tout en consolidant les relations de coopération avec les partenaires internationaux.

Au-delà de sa dimension routière, le projet de l'échangeur de Vêdoko porte ainsi des enjeux économiques et sociaux importants : faciliter les déplacements, réduire les difficultés de circulation et contribuer à une meilleure organisation du trafic dans la métropole économique du Bénin.

Avec ce nouvel accord, le Bénin et le Japon réaffirment leur volonté commune de faire des infrastructures un levier de développement et d'amélioration des conditions de vie des citoyens.

Emeric Joël ALLAGBE

L'Emblème du Jour

INFORMATIONS, ANALYSES, INVESTIGATIONS ET PUBLICITÉS

LE QUOTIDIEN DU BÉNIN

RETROUVEZ
TOUTE L'ACTUALITÉ
DU BÉNIN SUR NOTRE
SITE WEB

*L'information fiable,
à portée de clic !*

 lemblemedujour.com 

 lemblemedujour.bj 

*Suivez,
partagez,
restez informés !*



DEVENEZ NOTRE **PARTENAIRE PUBLICITAIRE**

Associez votre marque à un média crédible,
proche des citoyens et au cœur de l'actualité
au Bénin.



UNE LARGE AUDIENCE

Des milliers de lecteurs chaque jour,
en ligne et sur nos supports.



UNE VISIBILITÉ CIBLÉE

Touchez un public qualifié,
actif et engagé.



UN PARTENARIAT DURABLE

Ensemble pour faire rayonner
vos produits et services.



DES FORMATS ADAPTÉS

Bannières, articles sponsorisés,
encarts, annonces... selon vos besoins.

*Votre visibilité,
notre priorité !*



CONTACTEZ-NOUS

pour plus d'informations et pour
réserver votre espace publicitaire.



Siège du Journal
Djassin Houinvié (Porto-Novo)



Site web
lemblemedujour.com / lemblemedujour.bj

*Ensemble
pour une information
de qualité !*

OBSÈQUES DE LA FEUE AYIMINASSO ELISABETH ÉPOUSE AGBODO

La famille exprime sa profonde gratitude



Après l’inhumation survenue le samedi 10 octobre 2026 à Somè, à Abomey-Calavi, les enfants et les familles de la regrettée Ayiminasso Elisabeth épouse AGBODO adressent leurs sincères remerciements à toutes les personnes qui leur ont témoigné leur soutien, de près ou de loin, durant cette

douloureuse épreuve.

La douleur de la séparation est immense, mais le réconfort apporté par la solidarité, les prières et les nombreuses marques de compassion demeure une source précieuse de consolation. Au lendemain des obsèques de la feu Ayiminasso Elisabeth épouse AGBODO, rappelée à Dieu le 16 septembre 2026 dans sa 69^e année, sa famille tient à exprimer sa profonde reconnaissance à toutes celles et à tous ceux qui l’ont accompagnée dans cette épreuve.

Les enfants de la défunte, ses frères et sœurs, ainsi que les familles Ayiminasso, Abitan Salaou, Sezonlin, Degbo, Koho, Hounyemè, Agbodo et Houndolé remercient chaleureusement les parents, amis, voisins, collègues, connaissances et sympathisants qui ont effectué le déplacement

pour participer aux différentes étapes des obsèques, notamment à la messe d’enterrement célébrée le samedi 10 octobre à l’église catholique Saint François Xavier de Porto-Novo, suivie de l’inhumation au cimetière de Somè, à Abomey-Calavi.

Leur gratitude va également à toutes les personnes qui, sans avoir pu effectuer le déplacement, leur ont témoigné leur affection et leur solidarité à travers des appels téléphoniques, des messages, des prières, des contributions diverses et d’autres gestes de soutien.

Aucun geste n’a été insignifiant, aucune attention n’a été oubliée. Dans ces moments particulièrement éprouvants, chaque marque de compassion a contribué à alléger, quelque peu, la peine de la famille éplorée.

Tout en renouvelant leurs remerciements à toutes les personnes qui les ont soutenus, les proches de la défunte prient le Seigneur de rendre à chacun ses bienfaits au centuple et de lui accorder ses abondantes bénédictions.

Que le Tout-Puissant fortifie les cœurs, console les affligés et accueille l’âme de la regrettée Ayiminasso Elisabeth épouse AGBODO dans sa lumière éternelle.

Merci à toutes et à tous pour votre présence, vos prières, votre affection et votre soutien, de près comme de loin.

« J’ai combattu le bon combat, j’ai achevé la course, j’ai gardé la foi. »
2 Timothée 4:7

Emeric Joël ALLAGBE

ARTISANAT AU BÉNIN / DISPARITION D'ESPÉRA BOKO

Espéra BOKO s'éteint le jour de son élection à la tête des artisans de l'Ouémé et du Plateau

Le monde de la mode et de l’artisanat béninois est frappé par une triste nouvelle. Le styliste Espéra BOKO serait décédé le jour même où il venait d’être élu à la tête des artisans des départements de l’Ouémé et du Plateau, selon les informations rapportées par la presse.

Le destin réserve parfois des retournements aussi douloureux qu’inattendus. Le décès d’Espéra BOKO plonge dans la tristesse ses proches ainsi que les acteurs du secteur de la mode et de l’artisanat au Bénin. La nouvelle est d’autant plus bouleversante que le styliste aurait été élu, le même jour, à la tête des artisans des départements de l’Ouémé et du Plateau.

Cette disparition, annoncée le dimanche 11 octobre 2026, intervient dans des circonstances particulièrement éprouvantes, alors que cette élection représentait, pour l’intéressé, une nouvelle étape dans son parcours professionnel et dans son engagement au service des artisans.

Un nouveau chapitre brutalement interrompu

L’élection annoncée d’Espéra BOKO à la tête des artisans de l’Ouémé et du Plateau laissait entrevoir de nouvelles responsabilités dans la représentation et la défense des intérêts des professionnels de ces deux départements.

Au Bénin, l’artisanat constitue un secteur im-

portant pour l’emploi, la transmission des savoir-faire et la valorisation des talents locaux. La disparition d’un acteur du milieu de la mode rappelle ainsi la fragilité des parcours humains, même lorsque de nouvelles perspectives semblent s’ouvrir.

Une disparition qui suscite l’émotion

Au-delà de la nouvelle de son décès, c’est surtout le caractère tragique de cette coïncidence entre une élection et une disparition qui retient l’attention. L’annonce appelle à la compassion et au recueillement en hommage au disparu.

En attendant des informations complémentaires sur les circonstances du décès, le parcours d’Espéra BOKO et les suites de son élection, cette triste actualité laisse un sentiment d’inachevé dans le milieu concerné.

À sa famille, à ses proches et à l’ensemble des acteurs de l’artisanat touchés par cette disparition, vont les pensées de compassion en cette douloureuse épreuve.

NB : Les circonstances précises du décès et les modalités de cette élection restent à confirmer par des sources officielles ou des proches du défunt.

Emeric Joël ALLAGBE



TOURISME À PORTO-NOVO

Résidences FENOU : le confort d'un appartement, la chaleur d'un véritable foyer

À Porto-Novo, les visiteurs disposent désormais d'une adresse pensée pour conjuguer confort, convivialité et sérénité.

À la recherche d'un cadre agréable pour séjourner à Porto-Novo ? Les Résidences FENOU proposent une formule qui entend répondre aux attentes des touristes, voyageurs d'affaires, familles et visiteurs de passage dans la capitale béninoise. Situées à Djassin Houinvié, à Dowa, ces résidences mettent en avant des appartements conçus pour offrir aux occupants une expérience différente de celle d'un hébergement classique.

Loin de l'ambiance impersonnelle que peuvent parfois offrir certains établissements, les Résidences FENOU misent sur une atmosphère chaleureuse et familiale. « Votre confort, notre priorité », telle est la promesse affichée par l'établissement, qui invite les visiteurs à retrouver la chaleur d'un foyer durant leur séjour.

Comme à la maison, loin de chez soi

Pour les touristes qui souhaitent prendre le temps de découvrir Porto-Novo et ses environs, disposer d'un espace confortable constitue un véritable atout. Les Résidences FENOU proposent ainsi des chambres privées et des espaces de vie conviviaux, permettant aux visiteurs de se détendre après leurs sorties, de partager des repas et de préparer sereinement leurs activités du lendemain.

L'aménagement intérieur, présenté comme authentique et soigné, associe confort et fonctionnalité. L'objectif est de permettre à chaque résident de profiter de son séjour à son propre rythme, que ce soit pour quelques nuits ou pour une période plus longue.

Une adresse adaptée aux touristes

Porto-Novo constitue une étape incontournable pour les visiteurs désireux de découvrir le patrimoine, la culture et l'histoire du Bénin. Pour accompagner cette découverte, le choix de l'hébergement joue un rôle important.

En optant pour les Résidences FENOU, le voyageur peut bénéficier d'un cadre résidentiel qui favorise à la fois repos, intimité et convivialité. L'établissement met notamment en avant quatre caractéristiques : luxe et confort, décor authentique, prix abordable et emplacement stratégique.

Cette combinaison vise particulièrement les touristes qui recherchent une alternative aux hôtels traditionnels, avec davantage de sensation de « chez-soi ».

Un séjour sans interruption grâce au groupe électrogène

Autre élément mis en avant par les Résidences FENOU : la disponibilité d'un groupe électrogène sur place. Cette solution permet à l'établissement de maintenir ses services en cas de coupure d'électricité, contribuant ainsi à assurer la continuité et le confort du séjour.

Pour un visiteur qui souhaite profiter pleinement de ses vacances, disposer d'un hébergement où les commodités essentielles restent accessibles constitue un avantage appréciable.

Porto-Novo autrement, avec FENOU comme point de départ



Les résidences
FENOU
Votre confort, notre priorité

Loin de chez vous,
RETROUVEZ LA CHALEUR D'UN FOYER !

Chambres privées et cuisine conviviale pour partager des repas faits maison, rire et préparer vos aventures du lendemain.
L'expérience idéale pour profiter à votre rythme !

CARACTÉRISTIQUES

- ✓ Luxe et confort
- ✓ Décor authentique
- ✓ Prix abordable
- ✓ Emplacement stratégique

GROUPE ÉLECTROGÈNE DISPONIBLE SUR LE LIEU

Profitez d'un séjour sans interruption grâce à notre groupe électrogène qui assure votre confort en toutes circonstances !

Djassin Houinvié - Dowa (Porto-Novo)

+229 0198904640 / 0155499999
+229 0195534395 / 0155500707

Séjourner aux Résidences FENOU, c'est également choisir de s'installer dans l'environnement de Porto-Novo pour mieux partir à la découverte de la ville et de ses richesses. Après une journée consacrée aux visites, aux rencontres ou aux activités professionnelles, les voyageurs peuvent retrouver un espace conçu pour la détente et le repos.

Touristes, familles, professionnels ou visiteurs de passage : les Résidences FENOU se présentent ainsi comme une solution d'héberge-

ment alliant indépendance, confort et convivialité.

FENOU, une invitation à poser ses valises

Pour celles et ceux qui préparent un séjour à Porto-Novo, une adresse mérite donc d'être inscrite dans le carnet de voyage : les Résidences FENOU, à Djassin Houinvié – Dowa.

Loin de chez vous, retrouvez la chaleur d'un foyer. Une promesse qui résume l'esprit de ces

résidences : offrir au visiteur non seulement un lieu où dormir, mais surtout un cadre où il peut se sentir chez lui pendant son séjour.

Contacts :

Djassin Houinvié – Dowa, Porto-Novo
+229 01 98 90 46 40 / 01 55 49 99 99
+229 01 95 53 43 95 / 01 55 50 07 07

Augusta DAKPOGAN

VIE DES PARTIS POLITIQUES AU BÉNIN

Bloc Républicain : Le 2e congrès ordinaire fixé au 5 décembre 2026



Réuni en session ordinaire le samedi 10 octobre 2026 à Cotonou, le Bureau politique du Bloc Républicain a arrêté la date et le lieu du prochain congrès du parti. Les responsables ont également réaffirmé leur soutien au président de la République, Romuald Wadagni, et appelé les militants à se mobiliser pour la réussite de ce rendez-vous.

Le Bloc Républicain (BR) se projette vers une nouvelle étape de son organisation interne. À l'issue de sa session ordinaire tenue le samedi 10 octobre 2026 au Bénin Royal Hôtel de Cotonou, sous la présidence d'Abdoulaye Bio Tcha-

né, le Bureau politique a pris plusieurs décisions relatives à la vie du parti et à la préparation de son prochain congrès ordinaire.

Le 5 décembre 2026 retenu pour le congrès

La principale décision issue de cette rencontre concerne la tenue du deuxième congrès ordinaire du parti. Prévu pour le samedi 5 décembre 2026 au Palais des congrès de Cotonou, ce rendez-vous constitue une étape importante dans la redynamisation des instances du Bloc Républicain.

Pour assurer les préparatifs dans les meilleures conditions, le Bureau politique a instruit le Secrétariat exécutif d'engager, sans délai, les démarches nécessaires à l'organisation de l'événement, notamment la mise en place d'un comité national d'organisation. L'objectif est de favoriser une préparation inclusive et une mobilisation des militants venus des différentes régions du pays.

Le compte rendu de la précédente session adopté

Les travaux ont également permis aux membres du Bureau politique d'examiner le compte rendu de leur précédente session, tenue le 17 septembre 2025. Après l'intégration de plusieurs amendements destinés à améliorer le document, celui-ci a été adopté à l'unanimité.

Les responsables du parti se sont par ailleurs félicités du niveau d'exécution des recommandations formulées lors de cette précédente rencontre.

Le soutien du BR à Romuald Wadagni réaffirmé

Au-delà des questions organisationnelles, les participants ont passé en revue l'actualité politique nationale. À cette occasion, le Bureau politique a renouvelé le soutien du Bloc Républicain au président de la République, Romuald Wadagni, ainsi qu'à l'action de développement

conduite par son gouvernement depuis son accession à la magistrature suprême.

Cette position a été consignée dans le communiqué final rendu public à l'issue de la session.

Un appel à la mobilisation des militants

Dans la perspective du congrès du 5 décembre prochain, le Bureau politique invite les militants et sympathisants à se mobiliser dès à présent. Cette mobilisation est présentée par les responsables du parti comme un facteur essentiel pour faire de ce rendez-vous un grand moment de rassemblement et de concertation.

À travers ces décisions, le Bloc Républicain entend poursuivre la préparation de ses prochaines échéances internes, tout en réaffirmant son attachement à la cohésion et à la discipline au sein de ses structures.

Fait à Cotonou, le 10 octobre 2026, le communiqué final est signé par Romaric Ogouwalé, vice-président chargé de la Communication et de l'Information du parti.

Plus unis, plus forts pour construire le Bénin.

Emeric Joël ALLAGBE



2E CONGRÈS ORDINAIRE DES DÉMOCRATES

Le parti affiche sa résilience face aux turbulences



Malgré les secousses internes et les défis auxquels il est confronté, le parti Les Démocrates entend démontrer sa capacité à rester mobilisé et à préserver sa cohésion. Son deuxième congrès ordinaire constitue un rendez-vous majeur pour évaluer son fonctionnement, remobiliser ses militants et définir les orientations de la formation politique pour la suite de son

parcours.

Le parti Les Démocrates (LD) est à un tournant important de son évolution. Dans un contexte marqué par des tensions et des mouvements internes, la tenue de son deuxième congrès ordinaire apparaît comme une occasion de réaffirmer son existence sur l'échiquier politique national et de

mesurer la capacité de ses responsables à maintenir la dynamique militante.

Au-delà du rassemblement des délégués et des militants, ce rendez-vous statutaire représente un moment de bilan, de concertation et de projection. Il doit permettre aux participants d'examiner la vie du parti, d'apprécier le chemin parcouru et d'aborder les défis organisationnels et politiques qui se présentent à la formation.

Une mobilisation à l'épreuve des divisions

Les turbulences internes auxquelles le parti est confronté donnent à ce congrès une portée particulière. Dans un environnement politique où la cohésion constitue un facteur déterminant, la mobilisation des militants et la capacité des instances dirigeantes

à préserver l'unité seront scrutées avec attention.

Pour Les Démocrates, l'enjeu consiste notamment à dépasser les divergences, à consolider les structures de base et à maintenir la confiance des sympathisants. La démonstration de force attendue autour de ce congrès ne se mesure donc pas uniquement à l'affluence, mais également à la capacité du parti à dégager une vision commune et à préparer les prochaines échéances.

Un rendez-vous décisif pour l'avenir du parti

Ce deuxième congrès ordinaire offre aussi l'occasion de clarifier les priorités politiques et de renforcer l'organisation interne. Les résolutions qui en découleront, de même que les éventuelles décisions relatives à la gouvernance

du parti, seront déterminantes pour apprécier la portée réelle de cette rencontre.

Dans un paysage politique béninois en constante évolution, Les Démocrates sont ainsi appelés à transformer cette mobilisation en un nouvel élan. La consolidation de leur unité, le renouvellement de leur engagement militant et la définition d'une stratégie cohérente figurent parmi les défis majeurs auxquels ils doivent faire face.

Au terme de ce congrès, la capacité du parti à traduire les déclarations d'unité en actions concrètes constituera l'un des principaux indicateurs de sa résilience politique.

Emeric Joël ALLAGBE

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR / RENTRÉE ACADÉMIQUE 2026-2027

ES LA PRATIQUE DE ZOGBODOMEY : UN APPEL AUX BACHELIERS POUR UNE FORMATION TOURNÉE VERS L'EMPLOI

Sciences agronomiques, génie civil, travaux pratiques et professionnalisation : l'École Supérieure La Pratique ouvre ses portes aux nouveaux bacheliers et aux professionnels désireux de renforcer leurs compétences. Pour l'année académique 2026-2027, l'établissement invite les étudiants à venir nombreux s'inscrire afin de préparer leur avenir dans un cadre privilégiant l'apprentissage par l'action.

À l'heure où l'insertion professionnelle constitue une préoccupation majeure pour les jeunes diplômés, le choix d'une formation adaptée aux exigences du marché du travail représente une étape déterminante. À Zogbodomey-Centre, non loin de FLUDOR, l'École Supérieure La Pratique entend apporter sa contribution à la formation d'une nouvelle génération de techniciens et de professionnels qualifiés. À l'occasion de la rentrée académique 2026-2027, l'établissement lance un appel aux bacheliers, aux nouveaux étudiants et aux professionnels souhaitant acquérir de nouvelles compétences : venir découvrir ses filières et accomplir les formalités d'inscription.

Une pédagogie qui privilégie l'apprentissage par l'action

« À l'École Supérieure La Pratique, les compétences se construisent par l'action ». Cette devise traduit l'orientation pédagogique que revendique l'établissement. L'objectif est de permettre aux apprenants de ne pas se limiter aux connaissances théoriques, mais de les compléter par des exercices pratiques, des expérimentations et des activités en lien avec leur domaine de formation.

Cette approche se révèle particulièrement importante dans les secteurs techniques, où la maîtrise des outils, des méthodes de travail et des réalités du terrain constitue un atout pour l'exercice d'un métier. En mettant l'accent sur la pratique, l'ES La Pratique entend accompagner ses étudiants vers une meilleure préparation aux défis du monde professionnel.

Des filières porteuses en sciences agronomiques et en génie civil

Pour la rentrée 2026-2027, l'établissement propose plusieurs parcours de formation dans deux grands domaines : les sciences agronomiques et le génie civil.

En sciences agronomiques, les candidats peuvent notamment s'orienter vers les filières suivantes :

- * Sciences et Techniques de Production Végétale ;
- * Production et Gestion des Ressources Animales ;
- * Gestion des Exploitations Rurales et Agricoles.

Ces formations s'adressent notamment aux titulaires des baccalauréats C et D, ainsi qu'aux candidats titulaires du DEAT, selon les conditions d'admission propres à chaque filière.

Dans le domaine du génie civil, plusieurs spécialités sont également proposées, notamment :

- * Bâtiment, Travaux publics et Béton armé ;
- * Topographie et Dessin-Projet de Bâtiment ;
- * Assainissement général et Voiries et Réseaux divers (VRD).

Les titulaires des baccalauréats C, D et F ainsi que du DIT peuvent être concernés, en fonction de la filière choisie et des critères d'admission applicables.

À travers ces différents parcours, l'école offre

aux candidats la possibilité de s'orienter vers des secteurs essentiels au développement économique, à la modernisation des infrastructures et à la valorisation du potentiel agricole.

Une ferme de plus de 50 hectares au service de la formation

L'un des atouts mis en avant par l'ES La Pratique réside dans ses infrastructures consacrées à l'apprentissage pratique. L'établissement dispose notamment d'une ferme agricole de plus de 50 hectares destinée aux expérimentations et aux activités de formation.

À cela s'ajoutent un laboratoire présenté comme moderne et équipé, ainsi que des salles de cours spacieuses. Ces installations ont vocation à favoriser l'acquisition progressive des connaissances et la mise en application des enseignements reçus.

Pour les étudiants en sciences agronomiques, les activités pratiques constituent une occasion de se familiariser avec les réalités de la production agricole et de la gestion des exploitations. Dans les filières du génie civil, l'apprentissage technique vise également à rapprocher les connaissances académiques des exigences des métiers concernés.

Un établissement qui met en avant sa reconnaissance officielle

L'École Supérieure La Pratique indique être reconnue et agréée par l'État béninois. Selon les informations communiquées par l'établissement, elle figure dans le Guide d'orientation des bacheliers 2026-2027 du ministère compétent, à la page 95, sous le numéro 32.

L'école annonce des formations conduisant à des diplômes d'État, avec des parcours de Licence et de Master, ainsi que des possibilités de recyclage destinées aux personnes souhaitant actualiser ou renforcer leurs connaissances.

Les candidats sont invités à se rapprocher de l'administration pour obtenir des précisions sur les filières ouvertes, les conditions d'accès, les diplômes préparés et les modalités de validation des formations.

Des services pour accompagner les étudiants

Consciente des besoins des apprenants tout au long de leur parcours universitaire, l'ES La Pratique met également en avant plusieurs services et commodités. L'établissement annonce notamment des infrastructures sportives, un restaurant et une infirmerie.

Des chambres à coûts abordables sont proposées aux alentours de l'école, tandis qu'une Maison de l'Étudiant est annoncée en cours de réalisation.

L'établissement fait également état de partenariats nationaux et internationaux destinés à favoriser les possibilités de stages, de placement en entreprise et d'auto-emploi. Des bourses sont par ailleurs annoncées pour contribuer à alléger les charges liées aux études, sous réserve des conditions applicables.

Inscriptions : les futurs étudiants invités à se rapprocher de l'administration

Pour constituer leur dossier d'admission, les candidats doivent notamment prévoir un formulaire de demande de formation, les copies légalisées des diplômes ou attestations requis, un acte



NOUVELLE RENTRÉE 2026-2027

INSCRIPTION DÉJÀ OUVERTE

ÉCOLE SUPÉRIEURE LA PRATIQUE

L'UNIVERSITÉ DE L'ENTREPRENEUR

Arrêté 2022 N°0268/MESRS/DC/SGM/DGES/CTJ/CJ/SA/017SGG22

LES DOMAINES ET FILIÈRES DISPONIBLES

AGRONOMIE

- ✓ Sciences et Techniques de Production Végétale
- ✓ Production et Gestion des Ressources Animales
- ✓ Gestion des Exploitations Agricoles



GÉNIE CIVIL

- ✓ Bâtiment Travaux Publics & Béton armé
- ✓ Topographie & Dessinateur, Projecteur Bâtiment
- ✓ Assainissement & Voies Réseaux Divers



Infoline : (+229) 01 56 90 00 00 / 01 29 80 40 40

WhatsApp : 01 63 63 04 04

Mail : eslapratique2026@gmail.com

Nous sommes à Zogbodomey, non loin de l'usine de Fludor

de naissance sécurisé, une copie du Certificat d'identification personnelle (CIP), une lettre de recommandation ou d'engagement des parents ou tuteurs et deux photos d'identité.

Pour l'admission en Master, le diplôme de Licence professionnelle dans la filière concernée est requis.

Les frais d'inscription annoncés sont de 25 000 FCFA pour la Licence et de 50 000 FCFA pour le Master. Les frais de formation sont répartis en plusieurs tranches, selon les modalités communiquées par l'établissement.

Les candidats sont toutefois invités à prendre contact avec les services administratifs pour obtenir la liste complète des pièces à fournir, les conditions financières détaillées et les éventuelles dispositions particulières à leur filière.

Un appel pressant aux bacheliers et aux futurs professionnels

À l'occasion de cette rentrée académique 2026-2027, l'École Supérieure La Pratique invite les nouveaux bacheliers, les étudiants en quête d'une orientation et les professionnels désireux de poursuivre leur formation à saisir cette opportunité.

Les futurs étudiants sont appelés à venir mas-

sivement se renseigner et s'inscrire, dans les filières correspondant à leurs ambitions et à leurs aptitudes. Pour les jeunes qui souhaitent transformer leurs connaissances en compétences concrètes, le choix d'un parcours professionnalisant peut constituer un levier important dans la préparation de leur avenir.

Située à Zogbodomey-Centre, non loin de FLUDOR, l'ES La Pratique se tient à la disposition des candidats pour les accompagner dans leurs démarches d'orientation et d'admission.

ES LA PRATIQUE : LES CONTACTS UTILES

Adresse : Zogbodomey-Centre, non loin de FLUDOR.

Téléphones : 01 63 63 04 04 / 01 29 80 40 40

WhatsApp : +229 01 56 90 00 00

E-mail : eslapratique2026@gmail.com

Rentrée académique 2026-2027 : futurs étudiants, prenez votre avenir en main et venez nombreux vous inscrire à l'École Supérieure La Pratique !

Emeric Joël ALLAGBE

« CAMPUS TO BUSINESS »

Stride et ses partenaires mobilisés pour faire émerger une nouvelle génération d'entrepreneurs



Lancé officiellement le vendredi 9 octobre 2026 à l'Université d'Abomey-Calavi, le programme « Campus to Business » ambitionne de transformer les idées innovantes des étudiants et jeunes talents en entreprises viables et créatrices d'emplois. Une initiative qui mise sur la synergie entre le monde universitaire, le secteur privé et les structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat.

Les campus universitaires béninois pourraient devenir davantage des pépinières d'entreprises et de solutions innovantes. C'est l'ambition portée par Stride Maximizing Impact, à travers le lancement officiel de la première édition de son programme « Campus to Business » (CtB). La cérémonie s'est déroulée au Centre d'employabilité francophone de Cotonou de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), situé à l'Université d'Abomey-Calavi, en présence de représentants des institutions universitaires, des structures publiques et des partenaires engagés dans la promotion de l'emploi et de l'entrepreneuriat des jeunes.

Autour de cette initiative se sont notamment mobilisés des représentants de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC), de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE), de l'AUF, de l'Agence de développement des petites et moyennes entreprises (ADPME), ainsi que du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Une mo-

bilisation qui témoigne de l'importance accordée à l'accompagnement des jeunes dans la concrétisation de leurs ambitions entrepreneuriales.

De l'idée à l'entreprise, un parcours structuré

Conçu par Stride Maximizing Impact, structure spécialisée dans l'accompagnement à l'entrepreneuriat, « Campus to Business » entend rapprocher l'université du monde professionnel et de l'entreprise. Le programme vise à offrir aux étudiants et aux jeunes talents un cadre favorable pour identifier les opportunités, développer leurs compétences et transformer leurs idées en projets économiquement viables.

L'enjeu est de taille : faire des compétences acquises dans les établissements d'enseignement supérieur un véritable levier de création de richesses, d'entreprises et d'emplois. Au-delà de la transmission des connaissances théoriques, il s'agit de donner aux jeunes les moyens de passer à l'action, en leur proposant un accompagnement adapté aux différentes étapes de la construction d'un projet entrepreneurial.

À la tête de Stride, Gertrude Topanou a insisté sur la dimension collective de cette démarche. Selon elle, la réussite de « Campus to Business » dépendra de la complémentarité des expertises, de l'engagement des universités, de l'im-

plication du secteur privé et de la mobilisation durable de l'ensemble des partenaires.

Elle a également exhorté les étudiants à oser entreprendre et à considérer les difficultés rencontrées dans leurs communautés comme autant d'occasions d'innover. Une invitation à développer l'esprit d'initiative, à faire preuve de créativité et à proposer des solutions concrètes aux défis économiques et sociaux.

Les partenaires institutionnels affichent leur adhésion

Les représentants des institutions présentes ont salué l'initiative de Stride, mettant en avant sa contribution potentielle à la promotion de l'entrepreneuriat et à l'insertion professionnelle des jeunes diplômés.

À travers leurs interventions, les représentants de l'UAC, de l'ADPME, de l'AUF et de l'ANPE ont encouragé les étudiants et les jeunes talents à saisir cette opportunité pour construire leur avenir professionnel. Ils ont également réaffirmé leur volonté d'accompagner la dynamique engagée, dans une logique de coopération entre les établissements d'enseignement supérieur, les institutions publiques, les entreprises et les acteurs de l'innovation.

Cette convergence d'engagements ap-

paraît essentielle pour lever certains obstacles auxquels se heurtent les jeunes entrepreneurs, notamment le manque d'encadrement, l'insuffisance de compétences pratiques, les difficultés de maturation des projets et l'accès aux mécanismes de financement.

Quatre secteurs prioritaires pour stimuler l'innovation

Le programme « Campus to Business » concentre son action sur quatre secteurs jugés porteurs d'opportunités : l'entrepreneuriat numérique, l'agrobusiness, l'économie verte et circulaire, ainsi que la culture et le tourisme.

Ces domaines offrent des perspectives intéressantes pour faire émerger des entreprises capables de répondre aux besoins du marché tout en contribuant au développement économique et durable du Bénin.

L'ambition du dispositif est notamment de développer la culture entrepreneuriale dans les campus, de faire émerger des projets innovants, de renforcer les compétences entrepreneuriales des jeunes, de faciliter leur accès aux structures d'accompagnement et aux opportunités de financement, puis de favoriser la création d'entreprises et d'emplois.

Le programme s'adresse particulièrement aux étudiants en fin de cycle de Licence, de Master et de Doctorat, ainsi qu'aux jeunes talents issus des établissements d'enseignement supérieur publics et privés du Bénin. Les projets pourront être portés individuellement ou en équipe de trois personnes au maximum.

Un accompagnement progressif vers l'autonomie entrepreneuriale

Pour maximiser les chances de réussite des bénéficiaires, « Campus to Business » prévoit un parcours progressif. Celui-ci comprend la sensibilisation et l'identification des porteurs d'idées, la sélection des initiatives, la formation, le mentorat et l'accompagnement, puis le prototype et la maturation des pro-

jets jusqu'à leur concrétisation entrepreneuriale.

Cette approche doit permettre aux participants de mieux structurer leurs idées, de tester la pertinence de leurs solutions et de préparer leur passage vers la création effective d'une entreprise.

Le dispositif repose ainsi sur une chaîne d'accompagnement dans laquelle chaque acteur peut apporter une expertise spécifique : les universités pour les compétences et la recherche, les entreprises pour la connaissance du marché, les structures spécialisées pour l'encadrement, et les institutions publiques ainsi que les partenaires techniques et financiers pour soutenir l'écosystème entrepreneurial.

Faire des campus des moteurs de développement

Avec le lancement de cette première édition, Stride et ses partenaires affichent une ambition claire : faire des établissements d'enseignement supérieur béninois des espaces où les idées prennent forme, où les talents se révèlent et où les entreprises de demain se construisent.

La réussite de « Campus to Business » dépendra désormais de la capacité des jeunes à s'approprier le dispositif et de la continuité de l'engagement des partenaires mobilisés. En transformant les initiatives étudiantes en activités économiques durables, le programme entend contribuer à une meilleure insertion professionnelle des diplômés et à l'élargissement des opportunités d'emploi.

Au-delà de son lancement officiel, « Campus to Business » se présente comme un pari sur la créativité, l'audace et le potentiel de la jeunesse béninoise, avec l'ambition de faire de l'entrepreneuriat un véritable moteur d'innovation, de croissance et de développement durable.

Fernandez SOWANOU

RENTREE JUDICIAIRE 2026-2027 À LA CRIET

La justice pénale au cœur d'une réflexion sur les droits fondamentaux



La Cour de répression des infractions économiques et du terrorisme (CRIET) effectue sa rentrée judiciaire ce lundi 12 octobre 2026 à 10 heures. Cette nouvelle année judiciaire sera placée sous le signe de l'humanisation de la justice pénale, avec pour

ambition de concilier l'efficacité de la répression et le respect des droits fondamentaux des justiciables.

La CRIET ouvre une nouvelle page de son activité judiciaire. À l'occasion de sa rentrée judiciaire 2026-

2027, la juridiction spécialisée béninoise entend mettre au centre des débats une problématique essentielle pour l'État de droit : l'humanisation de la justice pénale.

Le thème retenu, « Humaniser la justice pénale : entre protection des droits fondamentaux et efficacité répressive », traduit la volonté d'interroger l'équilibre entre la nécessité de sanctionner les infractions et l'obligation de préserver les droits et la dignité des personnes poursuivies.

Concilier fermeté judiciaire et respect de la dignité humaine

Dans l'exercice de ses missions, la CRIET est appelée à connaître notamment des infractions économiques et des actes liés au terrorisme. La ré-

flexion annoncée pour cette rentrée judiciaire invite ainsi à examiner les conditions dans lesquelles la réponse pénale peut demeurer rigoureuse, tout en s'inscrivant dans le respect des garanties fondamentales reconnues aux justiciables.

L'humanisation de la justice suppose, en effet, que l'efficacité de l'action judiciaire ne fasse pas perdre de vue les principes essentiels d'une justice équitable, notamment le respect des droits de la défense, de la dignité humaine et des garanties procédurales.

Une rentrée sous le signe de la réflexion

Au-delà de son caractère institutionnel, cette rentrée judiciaire constitue une occasion de réflexion sur les pra-

tiques judiciaires et les exigences qui accompagnent l'administration d'une justice crédible et respectueuse des droits de chacun.

À travers le thème choisi, la CRIET met en lumière un enjeu majeur : faire en sorte que la lutte contre les infractions économiques et le terrorisme s'exerce dans un cadre conciliant fermeté, efficacité et protection des libertés fondamentales.

Cette rentrée judiciaire 2026-2027 ouvre ainsi le débat sur la place de la dignité humaine dans le fonctionnement de la justice pénale, un principe essentiel à la confiance des citoyens dans l'institution judiciaire.

Emeric Joël ALLAGBE

L'Emblème du Jour

— LE QUOTIDIEN DE RÉFÉRENCE —

RECRUTE DES STAGIAIRES JOURNALISTES

Vous êtes passionné(e) par l'actualité,
l'écriture et le journalisme ?
Rejoignez notre équipe !



LIEU DE STAGE

Siège du journal
à Porto-Novo
(Djassin Houinvié,
Immeuble Elona House)



PRESSE ÉCRITE ET EN LIGNE

L'Emblème du Jour est un
organe de presse écrite mais
également en ligne.



UNE BELLE OPPORTUNITÉ

Les stagiaires pourront
acquérir de l'expérience
au sein d'une rédaction
professionnelle et dynamique.



COMPOSITION DU DOSSIER À DÉPOSER

- ✓ Lettre de motivation
- ✓ Dernier diplôme obtenu
- ✓ CV



ENVOYEZ VOTRE DOSSIER

Par mail :

 emericprod4@gmail.com

Ou par WhatsApp :



[+229 0144904640](https://wa.me/2290144904640)